**« Aux origines de la fragilité des modes de développement Latino-Américains : la perte de la souveraineté monétaire »**,

Jaime MARQUES PEREIRA, CRIISEA/Université de Picardie.

Les conceptions dominantes du rôle de l’Etat et des modes de développement possibles dans le contexte de la mondialisation sont restées en Amérique latine largement conformes aux prescriptions du consensus de Washington. La possibilité d’une alternative n’est apparue qu’en Argentine et au Brésil, deux pays où la libéralisation a remis en cause leur potentiel de développement industriel et a ainsi impliqué des déséquilibres externes menant aux crises financières au tournant du millénaire. La réponse à ces crises a engagé dans ces deux pays des changements politiques interrogeant la possibilité de voir émerger des modes de développement en rupture avec le paradigme dominant. Le fait le plus notable fut le pari d’une redistribution des revenus tirant la croissance. Ce pari semble aujourd’hui perdu. On montre dans cette communication que cet échec est avant tout imputable à une incapacité gouvernementale de rétablir la souveraineté monétaire de l’Etat, ce dont atteste des régimes monétaires et financiers qui, au-delà de leurs différences, reproduisent la vulnérabilité financière de la croissance caractéristique de la région.

Gagner le pari qu’ont tenté l’Argentine et le Brésil supposait la possibilité d’un cercle vertueux entre croissance industrielle, élargissement de la demande domestique et gains de compétitivité. Au cours des années 2000, un tel projet s’affirme dans le débat public sous l’appellation de modèle néo-développementaliste posant comme pilier le maintien d’un taux de change compétitif et donc l’évitement du recours à l’épargne externe. La politique économique brésilienne fut à l’opposé de telles mesures. Le régime monétaire a favorisé l’appréciation de la monnaie et la financiarisation du capital mais une hausse significative des salaires, du crédit et des dépenses publiques a par ailleurs soutenu une forte expansion de la consommation domestique. La politique économique suivie par l’Argentine fut plus proche du modèle néo-développementaliste.

Une économie politique comparée des deux pays est riche d’enseignements sur les obstacles à l’adoption au Brésil d’un pilotage macroéconomique néo-développementaliste et à ceux qui l’ont rendu erratique en Argentine. Les uns et les autres renvoient à la gestion du conflit distributif. On analyse cette gestion sur la base d’une compréhension des régimes monétaires et financiers qui considère leurs effets macroéconomiques (attendus et effectifs) comme un résultat intentionnel d’un gouvernement des promesses de revenus au travers d’un encadrement institutionnel et cognitif de la formation des anticipations. L’analyse de ce dispositif de gouvernement permet, pour le cas du Brésil, de préciser comment s’est imposé le choix de l’appréciation de la monnaie en faisant de la banque centrale l’instrument d’un verrouillage de la possibilité d’une redéfinition du mode de développement. En ce qui concerne l’Argentine, elle montre l’impasse du gouvernement des anticipations dès lors qu’un régime monétaire et financier visant à soutenir la compétitivité prix doit valider la montée de l’inflation. Celle-ci exprime le refus des détenteurs de capitaux d’une unité de compte insuffisamment valorisée à leurs yeux. La banque centrale n’avait donc pas le pouvoir de maintenir un taux de change compétitif.

D’un côté comme de l’autre, les régimes monétaires et financiers ont fini par impliquer une réduction drastique de l’absorption interne pour préserver l’équilibre de la balance des paiements et donc la valeur des créances qui en assurent le bouclage. Cet impératif fait de cette dépendance financière des régimes de croissance le signe d’une incapacité de l’Etat à définir la mesure des valeurs, autrement dit, à exercer sa souveraineté monétaire. On peut faire l’hypothèse que cette conclusion a une portée plus générale que pourrait confirmer une étude comparative plus large qui montre comment la fragilité financière découle de la préservation de la valeur nominale des rentes dans les économies basées sur l’exploitation des ressources naturelles et/ou, en leur absence, de celle du capital et de ses revenus dans les économies de sous-traitance industrielle.